

Etats-Unis

Fonds engagés et attributions spéciales à déduire :

Réserve pour les secours aux sinistrés . . .	\$	10.000.000,—
Réserve pour constructions	\$	700.000,—
Réserve pour assurances	\$	300.000,—
Affectations précises ou particulières . . .	\$	1.482.894,88
	\$	<u>12.482.984,88</u>

Il reste au fonds général \$ 107.025.895,60

France

Chez les enfants mutilés de la guerre ¹

Le château de Villepatour, en Seine-et-Marne, est une vaste gentilhommière dont les grilles ouvertes, le jardin fleuri, l'harmonieux agencement de son intérieur invitent à un calme et reconfortant séjour.

Ce n'est point, cependant, sans angoisse que l'on pénètre dans ce domaine, devenu le refuge des plus innocentes et des plus douloureuses victimes de la guerre : les enfants mutilés. Le Centre, propriété de la Croix-Rouge française reçoit sous ses auspices, les enfants mutilés, victimes de bombardements, de mines ou de tous autres accidents causés par la guerre et par priorité, les orphelins et les enfants de prisonniers.

Ils sont cinquante actuellement ; ils seront bientôt soixante-cinq. Soixante-cinq sur le monstrueux bilan de mille enfants français à jamais marqués dans leur chair et dans leur mémoire !

Un doux soleil d'automne, voilé de brume, éclaire les ors du parc lorsque nous pénétrons à Villepatour — il est 14 h. 30 et chacun est au travail. La maison est silencieuse et nous pouvons visiter la vaste salle de jeux et le réfectoire du rez-de-chaussée sans nous douter que nous sommes au sein d'une ruche bourdonnante.

¹ Extrait de *France Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge française, n° 11, novembre 1947.

France

Au premier étage, voici deux salles de classe, et, pour la première fois, nous voyons des enfants : beaucoup d'entre eux, retardés dans leurs études par leur santé, reçoivent ici un enseignement éclairé sous la direction d'instituteurs nommés par le ministère de l'Education nationale ; l'âge importe peu et de grands garçons voisinent avec des bambins. Le cœur se serre à la vue des bras sans main posés sur les cahiers, des béquilles adossées au mur et des visages mal cicatrisés. Tous s'appliquent au travail et Huguette, l'enfant gâtée de la maison, 4 ans, qui a perdu son avant-bras droit, trace avec fermeté, d'un crayon vissé dans l'appareil qui lui sert de main, les premières lettres de son alphabet.

Si l'on interroge ces enfants, on entend presque toujours la même histoire : ceux-ci ont sauté sur une mine, ceux-là ont ramassé des stylos ou des bonbons explosifs, ceux-là encore ont été retrouvés sous des décombres, mutilés et souvent orphelins...

Dans leur pays, dans leur famille — s'ils en ont conservé une — à l'hôpital, ils sont des « cas » pour lesquels la charité est souvent blessante. Ici, ils sont tous semblables, soumis à un sort commun et luttant ensemble pour devenir « comme les autres ». Ils sont gais entre eux et il faut avoir assisté à une récréation à Villepatour pour comprendre que peu à peu ils redeviennent de vrais enfants ; il faut avoir assisté à une partie de football où les béquilles dansent un quadrille endiablé pour comprendre qu'ils ont retrouvé là leur joie de vivre et la faculté de l'extérioriser.

Deux ateliers d'apprentissage — les autres n'étant qu'embryonnaires — fonctionnent déjà : un atelier de menuiserie et un atelier de cordonnerie.

Dans le premier, on fabrique avec ardeur les jouets du prochain Noël : cavaliers, chevaux, animaux de toutes sortes, découpés et coloriés avec goût, sont déjà terminés. Lorsque nous nous approchons des jeunes ouvriers, nous nous apercevons que celui-ci pousse son rabot d'un bras mutilé, que ce dessinateur est amputé des deux jambes et que ce jeune apprenti n'a qu'un œil.

L'atelier de cordonnerie nous réserve aussi des surprises : d'impeccables ressemelages sortent de ces mains qui sont des

crochets, de ces bras qui sont des moignons ; et l'on cloue et l'on coud aussi joyeusement que dans n'importe quelle échoppe de campagne.

Le jardinage est enseigné à tous ceux qui en ont la possibilité physique. Le potager est vaste, on y cultive les légumes de la table et, malgré leurs blessures, les candidats au travail de la terre sont nombreux.

Toute cette jeunesse meurtrie demeure au château de Villepatour dans des dortoirs aux murs clairs, aux lits cretonnés de tons gais. Un grand réfectoire les rassemble aux heures des repas, sains et copieux, sur des tables fleuries.

Le Centre de Villepatour assure aux enfants en même temps que l'enseignement scolaire et l'apprentissage d'un métier, les soins, l'appareillage et la rééducation fonctionnelle.

Sous le contrôle technique d'un chirurgien et d'un médecin spécialisés, en liaison avec les hôpitaux de Paris et avec l'aide d'un masseur attaché à l'établissement, ces soins sont constamment assurés. Il faut raffermir les muscles des membres amputés, adapter les appareils orthopédiques, les modifier au fur et à mesure que l'enfant grandit et lui apprendre à s'en servir. Un personnel compétent, des moniteurs et des monitrices sont chargés de ces soins et s'en acquittent doublement puisqu'ils savent les auréoler de cette atmosphère de tendresse qui est le climat du Centre.

Cette très belle œuvre en faveur des enfants mutilés de France a été érigée à force de volonté et de dévouement, au prix d'incessantes et multiples démarches hérissées de difficultés, grâce aux dons importants remis soit par les établissements de crédit, sociétés diverses, banques privées, etc..., soit par des donateurs suisses, brésiliens ou anonymes, chaque souscription portant son affectation spéciale.

La cause de l'enfance a toujours été une cause sacrée, elle est mille fois sacrée lorsque cette enfance a été meurtrie et blessée par la faute des hommes. Chaque être humain porte en soi un peu de la responsabilité du mal qui a frappé ces petits. Chacun se doit de leur venir en aide, sous quelque forme que ce soit. Ils ont remis entre nos mains leur poignante détresse, à nous de ne pas les décevoir.

France

Une visite à Villepatour est une profitable leçon d'amour et d'entr'aide.

L'atelier de cordonnerie de Villepatour reçoit toutes les réparations qu'on voudra bien lui confier et qu'il exécute à des prix très raisonnables, dans un bref délai.

Philippines

Fêtes de l'Indépendance

Les Iles philippines ont célébré cette année leur indépendance. La Croix-Rouge philippine, qui est devenue de ce fait une Société indépendante, a célébré cet événement par une série de conférences au cours desquelles il fut procédé à la transmission des pouvoirs de la Croix-Rouge américaine à la Croix-Rouge philippine. Des discours furent prononcés par plusieurs personnalités appartenant au Gouvernement et aux Croix-Rouges américaine et philippine. A l'occasion de ces cérémonies, une brochure, intitulée « Programme Souvenir », fut éditée dans laquelle est retracée toute l'activité de la Croix-Rouge philippine, alors qu'elle n'était encore qu'une section de la Croix-Rouge américaine, avant et pendant la dernière guerre.

C'est en 1905 que la Croix-Rouge américaine, peu après sa réorganisation, prit l'initiative d'établir aux Philippines une « branche » pour répondre aux besoins de ses habitants. Cependant ce n'est qu'en 1917 qu'une « section insulaire » de la Croix-Rouge américaine fut créée après des années d'efforts intenses fournis de part et d'autre.

La Section philippine de la Croix-Rouge américaine se développa lentement mais avec continuité jusqu'au moment où, à l'instar de l'organisation mère en Amérique, elle devint une force sociale puissante, exerçant une influence bienfaisante sur le peuple. Son programme d'activité comprenait principalement un service d'aide aux sinistrés ainsi que des cours de médecine prophylactique et d'hygiène dentaire dans les écoles.